



COMPTE RENDU DE LA REUNION POUR LE TREIZIEME FESTIVAL DES ARTS  
DU PACIFIQUE (FestPAC)

**LUNDI, 17 MAI, 2021 A 14h30**

VIA L'APPLICATION VIRTUEL ZOOM: CONFERENCE VIDEO / AUDIO

Les Commissaires Présents :

Kalani Ka'anā'anā, Chair	-	Représentant du Ministère de Tourisme d'Hawaï (HTA)
Māpuana de Silva	-	Représentant de la Communauté
Jarrett Keohokālole	-	Représentant de la Présidente du Senat
Jamie Lum	-	Développement Économique et du Tourisme (DBEDT)
Richard Onishi	-	Représentant des Chambres des Députés d'Hawaï
Makanani Salā	-	Représentant de la Ville et Comte d'Honolulu
Hinaleimoana Wong-Kalu	-	Représentant du Service des Affaires Hawaïennes

Les Invités :

Jacob Aki	-	Directeur de la Communication, Senat d'Hawaï
Kiele Amundson	-	Bureau de Culture et des Arts du Maire (MOCA)
Mamiko Carroll	-	Membre du Public
Hailama Farden	-	Membre du Public
Maka Casson-Fisher	-	Ministère du Tourisme d'Hawaï (HTA)
Karen Ewald	-	Musée d'art d'état d'Hawaï
Ilihia Gionson	-	Association de l'hôtellerie Hawaïenne
Jonathan Johnson	-	Fondation d'État de la Culture et des Arts (SFCA)
Lynn Martin Graton	-	Membre du Public
Emalia Keohokālole	-	Membre du Public
Monte McComber	-	Membre du Public
Michi Moore	-	Membre du Public
Aaron Salā	-	Université d' Hawaï/Center Royal Hawaïen
Malia Sanders	-	Association de l'hôtellerie Hawaïenne

Personnel :

Margaret Ahn	-	Avocat Général
--------------	---	----------------

Marlene Hiraoka	-	DBEDT
Timothy Tiu	-	DBEDT
Scott Tome	-	DBEDT
Selma Malcom	-	DBEDT

Excusés:

Snowbird Bento	-	Représentant de la Communauté
----------------	---	-------------------------------

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La réunion a été ouverte par le Chef de la Commission Kalani Ka'anā'anā à 14h34, qui a accueilli toutes les personnes présentes via ZOOM et Facebook Live.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā fait appel à M. Keohokālole de présenter Mme.Emalia Keohokālole. Le commissaire Keohokālole a présenté Mme.Keohokālole en tant que matriarche du Keohokālole 'ohana (famille) qui a gracieusement accepté de faire le *wehena* (ouverture).

Mlle. Keohokālole a exprimé le *mahalo* (gratitude) aux commissaires pour leur engagement aux *kuleana* (privilèges et devoirs) du FestPAC. Elle a expliqué que le 'ohana (la famille) Keohokālole a grandi sur Kāne'ohē Bay, autrefois le site de la seule plage de sable noir sur O'ahu nommée *Nāoneala 'a*. Cette zone était le kuleana du chef La'amaikahiki qui s'y installa au XIIIe siècle. En 1737, un accord de paix est conclu sur la plage de *Nāoneala 'a* entre La'amaikahiki et d'autres chefs de terres à proximité. Les chefs se réunissaient sur les rives de *Nāoneala 'a*, embrassé et pleuré ensemble comme une confirmation de l'accord de paix qui appelait à un cessez-le-feu. Cette zone est l'endroit où Sen. Keohokālole a grandi. Notre *limu 'ele 'ele*, (algues noires comestibles) variétés de *i 'a* (poisson) et d'autres aliments y étaient rassemblés. Pour honorer ce lieu sacré, le Keohokālole 'ohana (famille) a composé un *oli* (chant) honorer les chefs de cette *wahi pana* (lieu chargé d'histoire) et de créer une commémoration de l'accord de paix qui s'y est déroulé. Ms. Keohokālole a partagé le *oli* (chant).

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a exprimé sa gratitude à Mlle. Keohokālole. D'autres commissaires ont également exprimé leurs remerciements. Mme Salā a commenté qu'il s'agissait d'une histoire appropriée à partager avec les commissaires puisque Hawai'i invitera des gens de tout le Pacifique à Hawai'i pour ce festival.

### **TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE**

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a invité les membres du public à témoigner sur les points à l'ordre du jour. N'entendant aucun, il a continué avec les points de l'ordre du jour.

### **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNION DU 3 MAI, 2021**

Les procès-verbaux ont été distribués et examinés par les commissaires. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a demandé une motion et il a été proposé par le commissaire Lum et appuyé par le commissaire de Silva d'adopter le procès-verbal sans amendement. Un vote par

appel nominal a été demandé aux commissaires suivants approuvant la motion d'approbation du procès-verbal : Le Chef de la Commission Ka'anā'anā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, Mlle. Wong-Kalu, Mlle. Salā, M. Keohokālole, M. Onishi. La motion a été approuvée à l'unanimité.

### **NOMINATION ET ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION**

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a mentionné que la nomination et la sélection d'un vice-président de la Commission ont été discutées lors de la dernière réunion. Une seule candidature a été présentée lors de la dernière réunion pour Mme Salā ; cependant, le président a exprimé qu'il voulait ouvrir la parole pour voir si les commissaires avaient d'autres nominations. N'entendant aucune, Mme Lum a proposé que les candidatures soient closes et M. Onishi a appuyé la motion. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la clôture des candidatures : Le Chef de la Commission Ka'anā'anā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, Mlle. Wong-Kalu, Mlle. Salā, M. Keohokālole, M. Onishi.

À la clôture des candidatures, une motion a été présentée par M. Onishi pour approuver Mme Salā en tant que vice-présidente de la Commission et a été appuyée par Mme de Silva. Un vote par appel nominal a été demandé avec les commissaires suivants approuvant la motion de Mme Salā en tant que vice-présidente de la Commission : Le Chef de la Commission Ka'anā'anā, Mlle. Salā, Mlle. Wong-Kalu, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, M. Keohokālole, M. Onishi. La motion a été approuvée à l'unanimité. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā invité Mme Salā à prendre la parole. Mme Salā a exprimé mahalo (merci) aux commissaires pour leur vote de confiance et a hâte de travailler dur pour la Commission.

### **DISCUSSION DE LA CHEF D'HONNEUR DU FESTIVAL**

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré qu'en ce qui concerne la discussion sur la nomination d'un président de festival, les commissaires ont été invités à réfléchir à la possibilité de faire des suggestions lors de la réunion d'aujourd'hui. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a mentionné qu'après avoir reçu des suggestions aujourd'hui, il appellerait chaque candidat pour déterminer son intérêt. Il a également mentionné que d'ici la réunion trimestrielle, il espère que la Commission sera en mesure de voter et de nommer un président d'honneur du Festival.

Mme de Silva a commenté que si la Commission envisage de nommer un directeur de festival, elle a estimé qu'il serait approprié d'attendre que le directeur de festival soit sélectionné avant de choisir un président honoraire de festival. Elle a ajouté qu'elle aimerait que les postes soient complémentaires et incluent un homme et une femme. Elle a indiqué qu'après la dernière réunion, elle a consulté M. Kīhei de Silva et qu'ils ont tous deux estimé qu'il serait préférable que la Commission attende pour sélectionner un président honoraire ; cependant, elle est heureuse de suivre les souhaits de la Commission.

Mme Wong-Kalu a exprimé son soutien aux commentaires de Mme de Silva. Elle a ajouté qu'en matière de leadership sur le terrain, il serait important que le directeur du festival s'assure que le travail soit fait. Elle considère le président honoraire du festival comme celui qui remplirait le

le rôle d'ambassadeur pour le Festival ainsi que pour la communauté hawaïenne. Mme Wong-Kalu a convenu avec Mme de Silva que les deux personnes devraient travailler ensemble de manière complémentaire, devraient être synchronisées en termes de clarté des questions importantes, ainsi qu'offrir un équilibre dans l'approche et la pensée.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā est d'accord et a demandé d'autres commentaires. Le président a indiqué qu'il reporterait l'action sur ce point de l'ordre du jour jusqu'à la prochaine réunion puisque la Commission n'est pas prête à discuter de la position du directeur du festival lors de cette réunion. Il a demandé aux commissaires de réfléchir à des personnes pour les deux postes qui pourraient être discutées lors de la réunion trimestrielle de la Commission.

Mme Wong-Kalu a également suggéré que les points à l'ordre du jour soient rédigés d'une manière plus standard pour permettre à la Commission de discuter de certaines affaires. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a indiqué qu'il réexaminera les descriptions des points de l'ordre du jour pour donner plus de flexibilité à la Commission et demandera conseil à Mme Ahn. Il a en outre déclaré qu'en supposant que le gouverneur Ige signe la législation qui prolonge la durée de vie de la Commission, cela donnera à la Commission plus de flexibilité pour discuter des points en dehors des réunions de la Commission, à condition que ces questions soient discutées lors de la réunion suivante de la Commission.

### **DISCUSSION ET ACTION CONCERNANT LE DÉLÉGATION DE POUVOIR AU PRÉSIDENT OU À LA PERSONNE DÉSIGNÉE POUR DEMANDER DES SUBVENTIONS ET OBTENIR UN PARRAINAGE**

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a déclaré que ce point de l'ordre du jour faisait partie de la conversation de la dernière réunion au cours du processus de demande de subvention ANA et d'autres opportunités. Dans un souci de transparence, il a demandé à la Commission d'envisager de lui donner le pouvoir d'apposer sa signature sur les candidatures, avec le plein soutien de la Commission.

Mme Lum a proposé que la Commission délègue le pouvoir au président de la Commission ou à son représentant de demander des subventions et d'obtenir des parrainages, et elle a été appuyée par M. Keohokālole.

M. Onishi a demandé s'il y avait des préoccupations à ce sujet par le bureau de l'AG. Il a spécifiquement demandé si la « personne désignée » devait être une personne physique approuvée par la Commission. Mme Ahn a indiqué que la décision appartiendrait à la Commission. Mme Ahn a demandé au Chef de la Commission Ka'anā'anā s'il avait quelqu'un en tête. Le Chef de la Commission a utilisé la demande de renseignements (DDR) comme exemple d'utilisation du personnel ou d'une autre personne pour rédiger la DDR. Il ne voudrait pas qu'il y ait de retards et s'il est en mesure de déléguer le travail, ce serait utile. Il continuerait à superviser les travaux.

M. Onishi a déclaré qu'il n'avait aucun problème avec le président qui coordonne et supervise le travail tant que le président signe les demandes au nom de la Commission. M. Onishi a indiqué qu'il aurait de la difficulté à approuver une personne désignée pour signer les demandes, mais accepte que le président supervise le travail. M. Onishi a également fait remarquer que s'il existe une relation contractuelle, par exemple avec une personne qui obtiendrait un financement, il serait à l'aise avec le fait que cette personne soit autorisée à signer certains documents si cela est indiqué dans le document contractuel. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a demandé si Mme Lum envisagerait de supprimer le terme « personne désignée » dans sa motion précédente. Mme Lum a amendé sa motion précédente pour supprimer la référence à une « personne désignée », à laquelle M. Keohokālole a réaffirmé son second par rapport à la motion amendée.

Un vote par appel nominal a été effectué pour autoriser le président de la Commission à être autorisé à signer les demandes de subvention avec l'approbation des commissaires suivants : Le Chef de la Commission Ka'anā'anā, Mlle. de Silva, Mlle. Lum, Mlle. Wong-Kalu, Mlle. Salā, M. Keohokālole, M. Onishi. La motion a été approuvée à l'unanimité.

### **DISCUSSION ET RÉVISIONS DU BUDGET DU FESTIVAL**

Passons au point suivant de l'ordre du jour, le Chef de la Commission Ka'anā'anā a indiqué que le personnel n'avait reçu aucune demande de révision du projet de budget présenté lors de la dernière réunion. Il a demandé aux commissaires s'ils avaient besoin de plus de temps pour faire des commentaires sur le budget.

Mme Salā a commenté qu'en ce qui concerne le budget des sites et des installations, sous la production de sites liés à la sécurité, au contrôle des foules, etc., cela dépendrait du fait qu'il s'agisse d'un site extérieur pour le Village du festival. L'allocation budgétaire pourrait être suffisante; Cependant, il pourrait également être bien en deçà du budget.

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a dit qu'il aimerait que la Commission se sente à l'aise avec un budget de base, mais qu'il comprend qu'il sera révisé au fur et à mesure de l'avancement de la planification. Mme Lum a commenté que puisque DBEDT a la partie administration des finances, elle examinera à nouveau le budget avec une vue réaliste à la lumière de la situation actuelle et offrira d'autres commentaires lors de la prochaine réunion. M. Onishi a commenté que le projet de budget est un point de départ, étant entendu qu'il s'agit d'un budget de fonctionnement qui est sujet à changement au fur et à mesure que la planification se poursuit. Il a indiqué qu'il est très important de tenter de déterminer comment les revenus seront générés. Il mentionne qu'auparavant, la Commission avait exploré la possibilité de retenir les services d'un collecteur de fonds professionnel. Lors de la planification du Festival 2020, de nombreuses personnes potentielles ont déclaré que le délai était trop court pour collecter efficacement des fonds. M. Onishi pense que c'est le bon moment pour la Commission de réexaminer cette question et de contacter les particuliers et les entreprises pour recueillir leurs réflexions sur les objectifs de collecte de fonds, etc. Il a souligné que la Commission devait déterminer si le budget

est réalisable. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a indiqué que lui et Mme Lum travaillaient à l'élaboration d'une ébauche de DDR pour la collecte de fonds.

### **DISCUSSION SUR LES PROGRÈS DU SOUS-COMITÉ ET LES FORMULAIRES DE LIEU DU FESTIVAL (SUR L'ORDRE DU JOUR 5/3)**

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a indiqué qu'il avait reçu quelques formulaires de rendez-vous – un de 'Iolani Place et l'autre du Hawai'i Convention Center (HCC). Il a demandé que M. Tome transmette les formulaires reçus aux commissaires. Le président a demandé des commentaires et/ou des signaux d'alarme et que ce serait le bon moment pour soulever ces questions.

Mme Salā a indiqué que les départements de la ville et du comté d'Honolulu ont reçu les formulaires, mais qu'ils n'ont pas soumis les formulaires remplis à son bureau. En ce qui concerne les commentaires, les ministères ont exprimé leur inquiétude quant à la durée demandée – du 1er juin au 17 juin 2024, en particulier en ce qui concerne Magic Island et Ala Moana Park. Mme Salā a également indiqué que les ministères devraient informer les conseils de quartier avant de délivrer des permis. Il y aura des défis liés à l'approbation des demandes pour la durée d'utilisation. Elle mentionne que s'il s'agit d'un événement ponctuel, il sera probablement perçu plus favorablement. A titre d'information, Magic Island a réduit le nombre de places de parking disponibles. Mme Salā a commenté qu'elle devra informer les ministères, à l'avance, de toutes ces demandes. Un autre problème est le besoin d'un espace sécurisé et verrouillé pour les objets laissés sur le site.

Mme de Silva a indiqué que les participants aux festivals précédents portaient généralement avec leurs articles plutôt que de les laisser sur place. Elle a ajouté que lors d'autres festivals, les artisans d'Hawaï et ceux d'autres pays ont choisi de ne pas laisser leurs effets personnels sur le lieu. Elle a mentionné que cela faisait partie de leur kuleana de ne pas laisser des choses à un endroit lors d'un voyage ailleurs vers un autre endroit.

Chair Ka'anā'anā a mentionné que la réunion du 7 juin 2021 serait une réunion de planification trimestrielle. Il a demandé si c'était trop tôt pour prendre des décisions concernant le choix du lieu. Mme Salā a déclaré qu'il serait bon d'entrer dans les détails concernant les lieux à ce moment-là. Le président a indiqué que si les formulaires de lieu sont soumis avant la réunion du 7 juin, la Commission devrait prévoir de voter pour les lieux à cette réunion. Il est particulièrement préoccupé par les sites qui nécessitent la contribution et l'approbation de la communauté concernant leur utilisation. Le président a partagé le site Web du Centre des congrès, [www.meethawaii.com](http://www.meethawaii.com) pour ceux qui auraient besoin d'utiliser une chambre au HCC. Il a demandé que les commissaires visitent le site pour déterminer la capacité de la salle de réunion et d'autres détails au fur et à mesure que les formulaires sont remplis. M. Tome inclura les informations du site Web lorsqu'il enverra les formulaires de lieu remplis aux commissaires.

### **PRÉPARATION DE LA RÉUNION TRIMESTRIELLE 7 JUIN 2021 DE 14H À 17H**

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a noté que pour la prochaine réunion, il aimerait discuter

des lieux, du budget, des subventions et d'autres opportunités de collecte de fonds, des sélections du directeur du festival et du président d'honneur. Il souhaite également revoir le plan de travail 2021 pour y inclure les livrables pour les sous-comités ; ce qui doit être fait, ce qui reste à faire et ce qui doit être inclus dans le plan de travail global. Mme Wong-Kalu a fait remarquer que le libellé de l'ordre du jour devrait être rédigé de manière plus générale afin que les commissaires aient plus de flexibilité, mais que le grand public ait une idée claire de la nature de la discussion envisagée. Mme Ahn a indiqué qu'elle travaillera avec le président pour trouver une certaine souplesse dans la formulation des ordres du jour.

Mme de Silva a fait remarquer que la Commission devrait organiser des réunions en personne, à un moment donné. Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a noté qu'il serait en mesure d'héberger des réunions au HCC et que s'il s'agit d'un format hybride, HCC est équipé pour gérer Zoom et Facebook live. Il a demandé à Mme Ahn si les réunions hybrides sont autorisées. Mme Ahn a mentionné qu'il existe une législation relative aux lignes directrices sur les réunions publiques qui a été envoyée au gouverneur Ige pour signature. Elle informera le président de ses conclusions concernant les règles des réunions hybrides. M. Keohokālole a également proposé le Capitole de l'État d'Hawaï'i comme autre option pour un lieu de réunion, car il est conçu pour des réunions hybrides. Il a noté que bien que le Capitole soit actuellement fermé, il pourrait devenir disponible au cours du troisième ou du quatrième trimestre.

### **TÉMOIGNAGE PUBLIC SUR LES POINTS DE L'ORDRE**

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a invité le public à offrir à nouveau des commentaires. N'en entendant aucune, il a continué avec la date de la prochaine réunion.

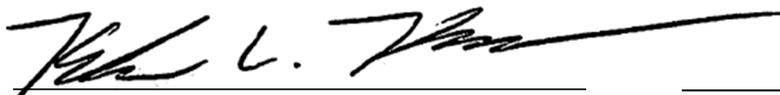
### **PROCHAINE RÉUNION**

Le Chef de la Commission Ka'anā'anā a confirmé que la prochaine réunion, qui sera une réunion de planification trimestrielle, se tiendra le 7 juin 2021, de 14 h 30 à 17 h.

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Chef de la Commission Ka'anā'anā clôture la séance à 15h25.

Remerciements,



Kalani Ka'anā'anā  
Chef de la Commission

05/19/21

Date